

Séance du 12 décembre 2017

L'An deux mil dix-sept, le douze décembre, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 5 décembre 2017, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN.

PRESENTS : Mrs MARTIN Bernard, CONFESSON Bruno, LAJOIE Patrick, ALLOY Jean-Claude CARTE Jacques, CHAPELLE Daniel, DAFFIX Roland, LASSAUZET Serge, MONGIS Gérard, Mmes BALICHARD Valérie, DENIS Annie, GIRAUDET Laurette, JUILLARD Brigitte, JOBERT Martine, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, LAURENT Laëtitia, Mr LEHOURS Jean-Michel, excusés.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Désignation du secrétaire de séance.

A l'unanimité des membres présents, Mme GIRAUDET Laurette est élue secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

BUDGET COMMUNE DECISION MODIFICATIVE N°1

Annie DENIS, adjointe aux finances, présente la décision modificative n° 1 au budget Commune concernant un ajustement de crédits, à savoir :

Section de fonctionnement

Dépenses

- 739223 (014) : Fonds de péréquation FPIC 26710.00€

Recettes

- 73111 (73) : Taxes foncières et d'habitation 26710.00

Le Conseil accepte la décision modificative ci-dessus.

BUDGET COMMUNE VIREMENT DE CREDITS N°4

Annie DENIS, adjointe aux finances informe l'assemblée des décisions prises par l'ordonnateur, à savoir :

N°	DEPENSES - Article	MONTANT	RECETTES	MONTANT
4	022 - dépenses imprévues	- 2000.00€		
	64162 – emplois d'avenir	+2000.00€		

FNGIR –DCRTP

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et la DCRTP (Dotation de Compensation de la réforme de la Taxe Professionnelle) sont perçues par la commune de Montmarault. Le FNGIR a été créé par une loi en 2010 pour compenser le manque à gagner des collectivités suite à la suppression de la taxe professionnelle. Il s'agit d'un fonds alimenté par les impôts locaux des collectivités et des EPCI. Le législateur a créé aussi la DCRTP pour compléter en cas d'insuffisance du FNGIR. Etant donné que l'impôt- économique est dorénavant communautaire, Monsieur le Maire propose que la comcom se

substitue à la commune de Montmarault pour percevoir le FNGIR et la DCRTP à compter du 1^{er} janvier 2018 et lui reverse par le biais des Attributions de Compensation(AC).

DCRTP attribution 2017 = 47 801.00€

FNGIR attribution 2017 = 90 910.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

CALENDRIER DU BUDGET 2018

-Remontée des besoins : 31 décembre 2017

**-Commission des Finances –tri des besoins
et orientations budgétaires**

Mardi 23 janvier 2018 à 18 h

-Conseil Municipal

Mardi 6 février 2018 à 20 h

**-Commission des Finances –préparation
du budget primitif 2018-**

Mercredi 28 février 2018 à 18 h

-Conseil Municipal

Mardi 20 mars 2018 à 20 h

2. SICTOM REDEVANCE SPECIALE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la redevance spéciale pour le traitement des déchets « non ménagers » va augmenter en 2018 pour passer de 24,70€ le m³ à 27,50€ le m³.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette augmentation.

3. PERSONNEL

↳ FIN DU CONTRAT EMPLOI D'AVENIR

Monsieur Bruno CONFESSON, Adjoint au personnel, rappelle à l'assemblée que le contrat Emploi d'Avenir de 3 ans consenti à Monsieur Damien BIDAUD s'achève le 31 janvier 2018. Après avoir effectué un bilan avec la mission locale, la commission du personnel propose le recrutement de Monsieur Damien BIDAUD à compter du 1^{er} février 2018 à temps complet comme Adjoint Technique Territorial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **VALIDE** la proposition de la commission du personnel pour le recrutement de Monsieur Damien BIDAUD,
- **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'effectuer la reprise de l'antériorité de l'agent et de prendre l'arrêté de nomination de Monsieur Damien BIDAUD en tant qu'Adjoint Technique Territorial stagiaire, à compter du 1^{er} février 2018, pour une durée de travail hebdomadaire de travail de 35h.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal fixe le tableau des effectifs comme suit :

GRADE	AGENT	CATEGORIE	Nombre de Poste	TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE
Attaché	GUILLOT Annie	A	1	35h
Educateur des APS	THOMAS-HUARD Laure	B	1	14h30
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	BOLGIANI Nathalie MOREAU Emmanuelle	C	2	35h 31h30
Agent de Maîtrise Principal	PERRIN Luc	C	1	35h
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	BOISSON Luc RAYNAUD Pascal	C	2	35h
Création du poste au 1/02/2018				
Adjoint Technique Territorial	BIDAUD Damien CHARDON Frédéric DAFFIX Jean DESTERNE Bruno MARTIN Pierre ZYDORCYCK Christophe HERVIER Jean-Bernard	C	7	35h
	BOLATON Sylvain BONHAMMOUR Danièle BOUGARET Alain CHEVALLIER Sylviane	C	1 1 1 1	17h30 30h 30h 18h
Adjoint du Patrimoine	PERRIN Catherine	C	1	12h
	TOTAL		19	16.39 ETP

4. REGLEMENTS

Patrick LAJOIE, adjoint aux bâtiments, donne lecture du règlement établi pour l'utilisation de la salle des Fêtes et des modifications apportées aux règlements de l'Espace Claude Capdevielle et de la Halle des Sports, applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE les règlements de l'Espace Claude Capdevielle, de la halle des sports et de la salle des fêtes et leur application au 1^{er} janvier 2018.

5. POINT SUR LES TRAVAUX

Jean-Claude ALLOY, adjoint aux travaux, informe le CM que les bétons désactivés de la Rue Pasteur ont pris du retard eu égard à la météo mais sont pratiquement terminés. L'entreprise ALZIN sera absente du chantier du 20 décembre au 11 janvier. Les plantations seront faites en janvier.

En ce qui concerne la 2^{ème} action du CCAB- Liaison Batardeau/Camus de Richemont/Pôle Social, la réunion de présentation de l'avant-projet aura lieu le Jeudi 11 janvier 2018 à 14h à la Mairie avec le bureau d'études, les partenaires financiers et associés, les concessionnaires, la commission des travaux.

Monsieur le Maire informe que le Président du Conseil Départemental a décidé la réfection du rond-point de la gendarmerie en 2018.

6. CONVENTION SPA

La convention de fourrière signée entre la Commune de Montmarault et la SPA arrive à expiration le 31 décembre 2017. Aussi, Monsieur le Maire propose son renouvellement pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, renouvelable 2 fois un an.

Le Conseil Municipal donne son accord car il n'envisage pas d'autre solution et autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.

7. SECURITE DES MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a assisté à une réunion le 15 novembre dernier concernant la sécurisation des établissements culturels et rappelle les principes de précaution édictés par les services préfectoraux afin de sécuriser les manifestations.

8. VŒUX 2018

Monsieur le Maire revient sur l'organisation des vœux 2018 :

- Les vœux aux personnels (Mairie, SIESS, SRPIC, AGRETAM) auront lieu le Jeudi 4 janvier 2018 à 18h00 à l'Espace Claude Capdevielle.
- Les vœux de la commune aux entreprises, commerçants, associations, administrations et à la population se dérouleront à l'Espace Claude Capdevielle le vendredi 5 janvier à 18h30.

9. QUESTIONS DIVERSES

👉 **Bruno Confesson** : 1) SICTOM : collecte des containers en trop (jaune + rouge) à compter du 15 Janvier. Des sacs jaunes sont disponibles à la déchetterie. Un avis à la population doit être distribué dans les boites aux lettres,

2) COMCOM : a) la fusion des 2 comcom permettra à la Commune d'obtenir un fond de concours
b) périmètre interco. : B. ROLOUAN fera un courrier pour indiquer qu'il n'y aura pas de redécoupage sur notre secteur.

👉 **Valérie Balichard** : 1) Hall des Sports : il est décidé de demander une participation aux associations extérieures ainsi :

WE complet = 150 € - journée complète = 100 € - ½ journée = 50 €

Le règlement sera modifié pour une application à compter du 1/01/2018

2) Ecoles :

* réunion numérique dans les Ecoles avec la COMCOM : installations au 3^{ème} trimestre de tableaux interactifs et de classes mobiles (en attente de l'aide de la Région)

* RPI : réunion semaine prochaine au sujet des rythmes scolaires

* mercredi matin 10H, plantation d'un arbre à l'occasion de l'inauguration de la Forêt des Amis d'Enfance

* Train de Noël organisé par l'association du Chemin de Fer : départ retraite aux flambeaux à 17h samedi 16 accompagnée de la fanfare jusqu'à la Place Jean Jaurès. Dimanche 17, marché de Noël et exposition à la salle des fêtes (Vin d'honneur à 12h)

👉 **Patrick Lajoie** : l'ASM Pétanque demande l'utilisation du marché couvert en hiver du 1/12 au 30/04/18.

Accord donné pour la période du 1/12 au 28/02 par principe sauf si demande ponctuelle pour une autre manifestation

↳ **Jean-Claude Alloy** : l'Assemblée Générale de La Montmaraultoise Pêche a eu lieu : le bureau ne se compose plus que de 3 personnes

↳ **Jacques Carte** informe que l'ASM Pétanque a créé son site internet

Annie Guillot signale qu'Audrey a également créé une page sur facebook pour la commune de MONTMARAULT.

La séance est levée à 22h00.